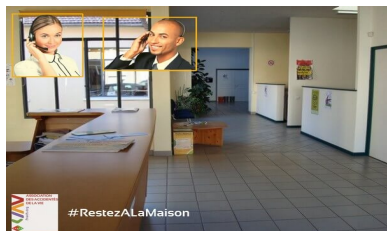


Actualités

Comme elle le fait depuis près de 100 ans, la Fnath vous accompagne



A la lumière des doutes générés par l'épidémie COVID-19, et dans cette situation particulière de confinement, nous souhaitons vous affirmer que la FNATH, association des accidentés de la vie reste résolument engagée à vos côtés, pour vous accompagner, comme elle le fait depuis près de 100 ans, dans vos démarches juridiques et administrative. La grande majorité de vos interlocuteurs et structures départementales sont à votre disposition, comme auparavant, dans le même état d'esprit.

En savoir plus : fnath.org



Un espace conçu par la Fnath pour répondre à vos questions sur la crise sanitaire

La FNATH a souhaité regrouper sur cette page toutes les questions administratives et juridiques que chacun d'entre nous pourrait se poser suite à la pandémie Covid-19.

En savoir plus : fnath.org

Nos revendications



Covid-19 : Ce que demande la Fnath

Si la période actuelle impose unité nationale et effort collectif, la FNATH appelle les entreprises privées des secteurs stratégiques et les employeurs publics à veiller aux principes d'application des règles de prévention pour la santé de leurs salariés, agents et fonctionnaires d'État.

En savoir plus : [Lire notre communiqué de presse](#)

Projet de retraite : Les amendements de la Fnath

La FNATH souhaite, dans le cadre du débat sur la réforme des retraites, faire entendre la voix de ses adhérents et de leurs familles, accidentés, handicapés, malades et invalides qu'elle défend au quotidien. Elle propose ses amendements au projet de retraite qui va être débattu par les députés : pénibilité, départ anticipé, inaptitude, ordonnances...

En savoir plus : a-part-entiere.fr



Prestation de compensation, (PCH) la loi est adoptée



Le Sénat a définitivement adopté la proposition de loi mettant fin à la barrière d'âge de la prestation de compensation du handicap (PCH). La proposition de loi émanant du groupe LR au Sénat, et notamment du sénateur Philippe Mouiller, a connu une issue positive avec le soutien du gouvernement.

En savoir plus : a-part-entiere.fr

Emploi



Essai encadré : Faciliter le retour au travail

L'essai encadré a pour objectif de faciliter le retour à l'emploi des travailleurs en arrêt en testant leur possibilité de reprendre leur poste ou d'en occuper un autre s'ils ne peuvent plus exercer leur fonction pour des raisons de santé.

En savoir plus : a-part-entiere.fr

Retrouvez l'actualité de la FNATH



www.a-part-entiere.fr

Le magazine online de la **FNATH**



à part entière

À part entière suit l'actualité, suivez À part entière !

Suivez-nous sur



Infos FNATH - FNATH, association des accidentés de la vie - 47, rue des alliés - 42100 SAINT ETIENNE